



PROTOCOLE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS DE LA CTF/FCE

Révision : Le 7 mars 2022

DÉCLARATION

En raison de la pandémie de COVID-19, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF/FCE) s'engage à mettre en place et à appliquer des mesures de santé et de sécurité fondées sur les lignes directrices des autorités de santé publique afin d'offrir un environnement sécuritaire et la meilleure expérience possible à toutes les personnes qui assistent à ses événements en présentiel (dont les participantes et participants, les membres du personnel et les fournisseurs de services).

Il est important de noter que, même si des mesures sont prises pour offrir une expérience sécuritaire, le risque de contracter la COVID-19 demeure. Toutes les personnes qui assistent aux événements de la CTF/FCE doivent faire leur part pour réduire ce risque au minimum en continuant de s'informer et en suivant les lignes directrices énoncées dans le présent document.

OBJET

Ce protocole a pour but d'informer les personnes qui assistent aux événements de la CTF/FCE (participantes et participants, membres du personnel et fournisseurs de services) des mesures en place et des lignes directrices à suivre, en particulier en cas d'interactions en personne.

DÉFINITIONS

Équipe de la direction de la CTF/FCE : Secrétaire générale, secrétaire générale adjointe et directrice des Services financiers.

Participantes et participants : Personnes qui assistent à un événement de la CTF/FCE, y compris les personnes inscrites à l'évènement, les conférencières et conférenciers, et les animateurs et animatrices.

Distanciation physique : Distance minimale à respecter entre les personnes.

Autorités de santé publique : Agence de la santé publique du Canada et ses homologues provinciales et municipales.

Fournisseurs de services : Personnes ou entités qui fournissent des services pendant un événement de la CTF/FCE, y compris l'établissement où se tient l'évènement, les entreprises de services audiovisuels, les interprètes, les photographes, etc.

Membres du personnel : Employées et employés de la CTF/FCE, y compris les personnes permanentes et à contrat, les superviseuses et superviseurs et les membres de l'équipe de la direction qui aident ou prennent la parole en personne pendant l'évènement.

LIGNES DIRECTRICES SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Note : La pandémie de COVID-19 continue d'évoluer rapidement. Les directives des autorités de santé publique risquent donc de changer à mesure que de nouvelles informations sont disponibles. Par conséquent, les lignes directrices suivantes seront mises à jour, au besoin, et communiquées aux participantes et participants à l'approche de l'évènement. De plus, la CTF/FCE veillera à faire respecter les mesures qui permettent de prévenir au maximum la propagation de la COVID-19 et de ses variants.

Avant l'évènement

1. Téléchargez l'application mobile de l'évènement et surveillez les notifications au quotidien.
2. Enregistrez votre présence à la table d'inscription dès votre arrivée à l'évènement.
3. Présentez une pièce d'identité et une preuve de vaccination complète contre la COVID-19 ou une preuve d'exemption au moment de vous inscrire, une fois sur place. Les renseignements personnels, y compris ceux concernant la santé, ne seront pas conservés.
 - a) Les participantes et participants ayant une exemption doivent présenter le résultat négatif d'un test de dépistage rapide effectué dans les 48 heures précédant la présence à l'évènement.
 - b) Les participantes et participants qui refusent de présenter une preuve de vaccination ou d'exemption se verront refuser l'accès à l'évènement de la CTF/FCE.
 - c) Les participantes et participants vaccinés demeurent tenus de suivre toutes les mesures de santé publique quand ils sont dans des zones communes, par exemple porter un masque et respecter les règles de distanciation physique.
4. Toutes les personnes qui assistent à un évènement de la CTF/FCE doivent, avant leur arrivée, répondre en ligne au formulaire d'autoévaluation pour la COVID-19 fourni par la province ou le territoire où se tient l'évènement. De plus, vous devez confirmer ce qui suit dès votre arrivée à l'évènement :
 - a) Vous n'avez pas été identifié comme un contact étroit d'un cas confirmé ou probable de COVID-19 au cours des dix derniers jours;
 - b) Vous n'avez pas eu de fièvre, de toux, de difficultés respiratoires, de mal de gorge ou d'autres symptômes semblables à ceux de la grippe au cours des 24 dernières heures;
 - c) Si l'une des conditions ci-dessus change entre le début et la fin de l'évènement, vous vous retirez immédiatement de l'évènement en suivant les directives de santé publique et vous informez la planificatrice de réunions et d'évènements de la CTF/FCE de la situation.

Pendant l'évènement

1. Le masque doit être porté dans tous les lieux publics intérieurs. Des masques seront disponibles sur demande.
2. Les personnes qui assistent à un évènement de la CTF/FCE doivent respecter les règles de distanciation physique dans la mesure du possible. Veuillez s'il vous plaît prendre en compte et respecter le fait que tout le monde n'est pas également à l'aise dans les rassemblements en personne.
3. L'utilisation des zones communes ou des salles pendant l'évènement sera limitée conformément aux recommandations des autorités de santé publique. Un signe indiquera à

l'entrée de chaque zone ou salle le nombre maximal de personnes autorisées à y être en même temps.

5. Rien ne sera distribué (programmes, sacs, cadeaux promotionnels, etc.). Toute l'information sera accessible sur le site Web ou l'application mobile de l'évènement.
6. Le service de nourriture et de boissons sera adapté.
7. Des affiches rappelleront l'importance de respecter la distanciation physique et d'autres consignes de sécurité.
8. L'inscription pendant l'évènement se fera sans contact.
9. Les espaces clos, les endroits où il y a foule et les contacts étroits augmentent le risque de propagation et de transmission de la COVID-19. Par conséquent, les activités sociales qui ont normalement lieu dans le cadre des événements de la CTF/FCE (p. ex. les réceptions) se dérouleront de manière à réduire le risque d'infection.

QUE FERONS-NOUS EN CAS D'EXPOSITION?

1. Si une personne qui assiste à un évènement de la CTF/FCE commence à ressentir des symptômes de la COVID-19 pendant l'évènement, elle doit en informer la planificatrice de réunions et d'évènements de la CTF/FCE sur-le-champ.
2. Les mesures suivantes seront mises en place en cas d'exposition :
 - a) La personne concernée devra se placer en isolement;
 - b) L'équipe de la direction de la CTF/FCE sera mise au courant de la situation et prendra les mesures nécessaires en suivant les instructions des autorités de santé publique;
 - c) Si un cas de COVID-19 est confirmé, un avis sera envoyé dès que possible à toutes les personnes présentes, par courriel et au moyen de l'application mobile de l'évènement. Selon la situation, les séances restantes pourraient être retardées, annulées ou présentées selon une formule différente;
 - d) La planificatrice de réunions et d'évènements de la CTF/FCE tiendra les personnes participantes au courant de l'évolution de la situation.

POLITIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT QUI ACCUEILLE L'ÉVÈNEMENT

Vous trouverez la politique de l'établissement concernant la COVID-19 sur son site Web.

RÉFÉRENCES

Alberta : <https://myhealth.alberta.ca/Journey/COVID-19/Pages/COVID-Self-Assessment.aspx>

Colombie-Britannique : <https://bc.thrive.health/covid19/fr>

Île-du-Prince-Édouard : <https://www.princeedwardisland.ca/fr/covid19>

Manitoba : <https://covid19.soinscommunsmb.ca/covid19/outil-de-depistage/>

Nouveau-Brunswick :

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/maladies_transmissibles/content/maladies_repiratoires/coronavirus.html

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/maladies_transmissibles/content/maladies_repiratoires/coronavirus/expositionaucoronavirus.html

Nouvelle-Écosse : <https://covid-self-assessment.novascotia.ca/fr>

Nunavut : <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus-fre>

Ontario : <https://covid-19.ontario.ca/autoevaluation/>

Québec : <https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction?language=fr-ca>

Saskatchewan : <https://www.saskatchewan.ca/bonjour/health-and-healthy-living/2019-novel-coronavirus>

Terre-Neuve-et-Labrador : <https://www.811healthline.ca/fr/autoevaluation-pour-la-covid-19/>

Territoires du Nord-Ouest : <https://www.gov.nt.ca/covid-19/fr/services/outil-d%E2%80%99auto-%C3%A9valuation-en-ligne-pour-la-covid-19-aux-tno>

Yukon : <https://service.yukon.ca/fr/covid-19-auto-evaluation/>